Un nommé Hérault, âgé de 20 ans, sortit de l'estaminet un moment après eux et les rattrapa. L'un des soldats, nommé Pléopaste Roussel l'interpella et lui dit de lui payer une chope ainsi qu'à son compagnon Georges Prunier.

Hérault déclara qu'il n'avait qu'une pièce de 20 sous. Tu vas nous la donner, dit alors Roussel. Mais Hérault après une courte lutte, parvint à se dégager et s'enfuit à travers champs, suivi par les soldats.

En ce moment venait en sens contraire, le sieur Poignant, âgé aussi d'une vingtaine d'années.

Abandonnant celui qu'il poursuivait, Roussel se jeta sur lui et lui commanda de donner 5 francs. Ce dernier, connaissant Roussel lui dit : Tu te mets une vilaine affaire sur le dos, prends garde, je te connais

Roussel reconnut Poignant à son tour et la conversation s'engagea. Mais Prunier qui arrivait se jeta sur Poignant et après avoir dégainé lui appuya la baïonnette sur la poitrine.

Le malheureux saisit l'arme à pleine main et essaya de la repousser. Voyant qu'il ne pouvait y parvenir et qu'il allait être enfilé il appela Hérault à son secours. Celui-ci arriva et au bout d'un moment de lutte, les deux jeunes gens parvinrent à s'enfuir.

Les soldats se remirent en route. Arrivés près du pont de St-Autrebatte, ils virent une femme assise sur l'herbe. C'était la femme Lefebvre, 69 ans, qui attendait son mari. Roussel se jeta sur elle, et il parait qu'il voulut la violer. Comme elle criait, il lui mit la main sur la bouche et en la tenant lui cassa 4 dents.

Prunier, soit pour dégager la vieille, soit pour aider son compagnon, lui prit la tête, et comme à cause des dents cassées la malheureuse était pleine de sang il s'en remplit les mains

Aux cris que poussait la femme Lefebvre, son mari Anbroise et un sieur Grendjean arrivèrent. Mais les soldats coururent sur eux et Ambroise reçut à la tête un coup de baïonnette qui lui fit une blessure de 5 centimètres de longueur.

Roussel et Prunier rentrèrent alors au quartier. Prunier qui entra le premier fut interpellé par le sergent de garde qui lui demanda d'où provenait le sang qu'il avait sur les mains, Troublé, balbutia puis finit par avouer les faits.

Il fut conduit à la chambre de sûreté, où Roussel alla le rejoindre un moment après.

Voilà les faits tels qu'on peut les reconstituer d'après les dépositions des témoins. Quant à la femme Lefebvre elle déclare énergiquement qu'on a pas essayé de la violer.

M. le commandant Oudet, rapporteur du gouvernement, écarte et considère comme absurde la tentative d'assassinat à l'aide du sabre-baïonnette sur la personne de Poignat. Il dit que les inculpés sont passibles des travaux forcés à perpétuité, mais vu les circonstances atténuantes, il demande ou des travaux forcés à temps ou la réclusion.

L'avocat de Roussel, puis ensuite celui de Prunier demandent l'acquittement pur et simple de leurs clients.

Après un délibéré assez long ils sont condamnés Roussel à dix ans de réclusion, la dégradation militaire et dix ans d'inerdiction de séjour; Prunier à 6 ans de réclusion, la dégradation militaire et 5 ans d'interdiction de séjour.

MAITRE COURANT.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Valentin Basquin, 25 ans, rattacheur à Fourmies et Jules Palfroix, 18 ans, casseur de pierres, à Fourmies, contrebande, condamnés chacun à 3 mois d'emprisonnement et solidairement à 500 fr. d'amende.

Hypolite Camberling, 40 ans, journalier à Berlaimont, vol, 1 mois d'emprisonnement.

Jules-Vital Basset, 30 ans, sans profession, détenu, abus de confiance, un an d'emprisonnement.

Mathilde Sautier, 18 ans, ménagère, à Bavay, vol, 10 jours d'emprisonnement.

Palmyre Dupont, 25 ans, ménagère à Bavay, vol, 6 jours.

Emmanuel Quinet, 34 ans, Arsène Thomas, 44 ans, Henri Richez, 34 ans, journaliers, vol et complicité, chacun 8 jours d'emprisonnement.

J.-B. Hulin, 40 ans, sans profession à Jeumont, vol et complicité, 4 mois de prison et Mathilde Jasmin, femme Hulin, 54 ans, sans profession, à Jeumont, id, 1 mois.

Sophie Bienfait, femme Sélaron, 64 ans, ménagère, à St-Rémy-mal-Bâti, injures à un particulier 25 fr. d'amende.

Louis Mauriac, 32 ans, pudleur à Maubeuge, coups, 47 heures d'emprisonnement.

Louis Godin, 55 ans, cultivateur à Aibes, chasse, 16 francs d'amende.

Scipion Bériot, 21 ans, rattacheur à Fourmies, outrages à un agent et tapage, 15 jours d'emprisonnement et 5 fr. d'amende.

Julien Dumas dit Edouard, 35 ans, journalier à Glageon, tentative de vol, 1 mois de prison.

Désiré Pagnier, 58 ans, propriétaire à Fourmies, chasse, 40 fr. d'amende.

On nous prie d'annoncer que le dentiste MEIER, de Courtrai, est à consulter tous les jeudis, excepté le 3e jeudi de chaque mois, à Roubaix, rue du Collège, 73 (en face du Collège), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir. 1802

Doux souvenir

Te souviens-tu Margot, quand dans mes bras, [frileuse,
Tu te pelotonnais, l'hiver, au coin du feu ?
Le bonheur fleurissait sur ta lèvre rieuse
Et, grâce au **Mikado**, le temps comptait bien peu !

Dépositaire à Roubaix :
DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.

AVIS

M. BROUILLARD, opticien-spécialiste, de Paris, sera visible à l'Hôtel Ferraille, à Roubaix, du 7 au 30 novembre.

Nouvelles à la Main

Un Marseillais faisant visiter à un touriste l'abbaye de Saint-Victor, à Marseille, fait du saint un éloge dithyrambique et tellement exagéré que le touriste finit par s'écrier :

— Ah çà, mais il pourrait être le bon Dieu, votre saint ?

Le Marseillais avec conviction.

— On lui a offert, mais il a refusé.

***

Au tribunal.

— Prévenu, êtes-vous marié ?

— Non, mon président.

— Eh ! bien, c'est heureux pour votre femme.

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-théâtre de Roubaix. — *Le Cœur et la Main*; *Un Tigre de Bengale*. — L'opérette semble mieux réussir jusqu'ici à M. Dennery que l'opéra ; cela tient peut-être à ce que l'on se montre plus exigeant pour l'interprétation des grandes œuvres lyriques. On comprend facilement cette façon de voir du public et l'on nous affirme qu'il recevra maintenant satisfaction aussi de ce côté.

Toujours est-il qu'on avait su avec le *Cœur et la Main* garnir mardi soir une très belle salle; les auditeurs y ont trouvé satisfaction et ont témoigné à maintes reprises leur contentement par leurs bravos.

La pimpante et alerte partition de Lecocq a gardé toute sa saveur ; les divers artistes chargés de la traduire ont eu de l'entrain et se sont acquittés convenablement de leur rôle.

Notre divette Mme Sirois, nous a présenté une toute charmante Mikaela, Mme Andris s'est montrée meilleure dans Josépha que dans des précédents rôles ; Mme Forêts (dona Scholastica) est une camerera très originale,

M. Laville s'est taillé un beau succès dans le rôle de Gaëlrn, il lui a fallu bisser trois fois la Chanson du Casque, M. Trisqui s'est montré égal à lui-même dans le personnage de Moralès.

M. Ponge, le roi, a fait preuve d'excellent comique ; à plusieurs reprises le public s'est tordu littéralement devant son jeu et sa mimique.

M. Sirois s'était fait une tête de Ramollot inénarrable dans Mosquitos ; il a constamment provoqué les rires unanimes.

Les chœurs ont généralement bien marché, surtout les chœurs de femmes, l'orchestre a été très convenable

Il est heureux que nous n'ayons pas à juger la troupe de comédie d'après un *Tigre du Bengale*, joué mardi soir ; à part M. Donval, un comique ayant du naturel, les autres artistes ont été absolument inférieurs ; la comparaison qu'a dû faire le public entre les interprètes de l'année dernière M. Charlet, Mmes Marty et Ganelly et ceux de cette année, n'a pas dû être favorable à ces derniers.

LIONEL.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Direction H. Dennery. — Bureaux, 7 h. 1[2. Rideau, 8 heures. Jeudi 5 novembre

LE TROUVÈRE

Grand opéra en quatre actes et neuf tableaux
Paroles de Paccini. — Musique de Verdi

M. Grozel, Maurique. — Mlle Baskans, Azucéna. — Mlle Rizzio, Léonore. — M. Laville, Le Comte. — B. Froutou, Fernand. — Mlle Andrès, Inès. — M. Counhaye, Ruiz.

Hommes d'armes, chevaliers, bohémiens et religieuses.

On commencera par

LES PROJETS DE MA TANTE

Comédie en un acte

Au premier jour : Faust, la Juive, opéras ; *Le Jour et la Nuit*, opérette.

Voitures pour Tourcoing et Lannoy

Bureau de location pour les places numérotées, chez M. Jubé, rue de la Gare, 16 ; pour les places non numérotées, chez le Gérant, rue des Longues-Haies.

Prix des places : Loges, baignoires et fauteuils d'orchestre, 4 fr.; Pourtours, 2 fr.; Premières de face, 1 fr. 75 ; Premières de côté, 1 fr. 25 ; Deuxièmes galeries, 60 cent.

Théâtre de Roubaix, situé rues Archimède et Richard-Lenoir. — Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Spectacle exceptionnel, jeudi 5 novembre 1891.

Bureaux à 7 h. 1[2. — Rideau à 8 heures.

Deuxième et dernière representation de l'immense succès

LE GRAND MOGOL

Opéra-bouffe en quatre actes de MM. Chivot et A. Duru. Musique de M. E Audran.

1er acte, la Charmeuse de serpents — 2e acte, Une Fête au Palais de Delhi — Le Bosquet. — 3e acte, le Collier noir. — 4e acte, Mariage du Prince Mignapour et d'Irma.

M. Fleutel, remplira le rôle de Joquelet; M. Marty remplira le rôle de Mignapour; M. L. Couvreur, remplira le rôle de Crakson ; Mlle Scott, remplira le rôle d'Irma ; Mlle Berald, remplira le rôle de Bengaline.

Une seule représentation

LE SUPPLICE D'UNE FEMME

Drame en trois actes, de M. Emile de Girardin

Ordre du spectacle : 1· Le Supplice ; 2· Le Grand Mogol.

A l'étude : *La Mère des Compagnons; Mam'zelle Pioupiou*, opéras comiques.

Le spectacle sera terminé à minuit moins le quart.

Prix ordinaire des places.

NOTA : On peut se procurer des cartes de famille à l'avance chez M. Gonge, estaminet de la Raquette, rue de Blanchemaille.

Mme Vve G. Deschamps a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de traiter avec la Société des Auteurs pour le nouveau succès

LA PETITE MIONNE

Drame à grand spectacle

Théâtre municipal de Lille. — Direction, H. Vehl. — Jeudi 5 novembre, à 7 h. 1[2. — Débuts de M. Cornubert, premier ténor léger. — *Faust*, grand opéra en cinq actes.

Vendredi, 6 novembre, à 0 heures 0[0, *Le Grand Mogol*, opéra-comique en quatre actes.

Tramways pour toutes les lignes, après le théâtre.

Le bureau d'abonnements et de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 3 h.

Etat-civil de Roubaix

Du 2 novembre

Naissances. — Jeanne Crochon, rue de Lannoy. — *Raymonde Outurquin, rue de la Fosse-aux-Chênes.* — Marie Boucau, rue du Tilleul, 109. — Emma Colpaert, rue Monge, 58. — Jeanne Lécuyer, rue de Denain, 33. — Jean-Baptiste Léviau, rue Turgot, 87. — François Malengreaux, rue du Chemin de fer, 67. — Alida Debrie, Hôtel-Dieu, rue Blanchemaille. — Célina Scurberg, rue de Lille, impasse des Arts. — Henri Honoré, impasse Nabuchodonosor. — Eugène Delsalle, rue de Choiseul.

Mariages. — Entre : Pierre Galliez, 37 ans, tisserand, Roubaix et Mathilde Coene, 37 ans, tisserande, Roubaix. — Jules Duponchel, 53 ans, trieur, Roubaix et Léonie Lebrun, 41 ans, piqûrière, Roubaix.

Décès. — Joséphine Fremaux, 75 ans, Petites-Sœurs. — Emile Dubly, 20 ans, rue de l'Avocat. — Pauline Staelrave, 5 mois, rue Delespaul, 44. — Florimond Guillemyn, 62 ans, rue de Beaumont, 49. — Jean Delacœuillerie, 71 ans, rue des Trois-Ponts, 16. — Simon Watrelos, 65 ans, rue d'Alma, 181. — Albert Laboureur, 3 mois, rue de Crony, 47.

Du 3 novembre

Naissances. — Paul Scrépel, rue Pierre Motte, 53. — Emile Nyckees, rue de la Guinguette. — Charles Bernard, rue Pierre Motte, 55. — Fernande Tiberghien, boulevard de Strasbourg, 39. — Raymond Van Gülick, rue Decrême. — Esther Pauchant, rue de Flandre, 44. — Germaine Lombaere, Grande-Rue prolongée, 333. — Guillaume Blieckx, Hôtel-Dieu. — Alfred Demey, rue du Tilleul, 72.

Décès. — Paul Buchy, 36 ans, Hôtel-Dieu. — Jean Warnotte, 45 ans, Grande-Rue, 279. — Gustave Gilbert, 15 jours, rue des Longues-Haies, 64. — Auguste Sauvage, 76 ans, hospice civil. — Marie Vanhaesbrouck, 1 mois, Hôtel-Dieu. — Alphonsine Collier, 9 mois, rue de Mouveaux. — Philippe Delalleux, 49 ans, Hôtel-Dieu. — Marcel Simoens, 4 mois, rue des Longues-Haies, 225. — Mathieu Guin, 85 ans, rue de la Balance, dans une voiture.

Etat-civil de Tourcoing

Du 4 novembre

Naissances. — Arthur Balcaen, rue Delhaye. — Berthe Guillain, rue de Dunkerque. — Hélène Leman, à la Marlière. — Jeanne Soete, rue Malsence. — Eugénie Droit, rue Fin de la Guerre. — Martial Naessens, rue de Menin.

Décès. — Guillaume Terlyn, 61 ans, Hôtel-Dieu. — Augustine Delesé, 6 mois, rue des Piats. — Appoline Honoré, 75 ans, rue Saint-Pierre. — Charles Catoire, 6 jours, rue Vandevenne.

Mariage. — Entre : Edouard Montegnie, 21 ans, homme de peide et Marie Courtens, 26 ans, sans profession.

Etat-civil de Wattrelos

Du 29 octobre au 5 novembre 1891

Naissances. — Zoé Porment, Plume. — Pélagie Hollemaert, rue du Congo. — Virginie Vrau, Sartel. — Zoé Deffrennes, rue Négrier. — Angèle Debucois, rue des Champs. — Germaine Leplat, Petit-Tournay. — Augustine Fournier, rue Audenarde. — Charles-Louis Loncke, Crétinier.

Décès. — Fidéline Wilmot, 53 ans, Grimonpont. — Maria Moulard, 2 ans 7 mois, rue de l'Industrie. — Angèle Seynaere, 14 ans, Baillerie. — Henriette Vlieghe, 3 semaines, rue de l'Industrie. — Julia Notebaert, 25 jours, Crétinier. — Laure Vossaert, 2 mois 1[2, Sainte-Marguerite. — Henri Derambure, 59 ans, Martinoire. — Adolphe Catteau, 30 ans, Hôpital. — Ernest Frelier, 49 ans Touquet. — Louis Chevelein, 3 ans 8 mois, Houzarde. — Henri Benscart, 57 ans, Baillerie. — Jules Prévost, 13 mois 1[2, rue des Champs. — Frédéric Rommens, 56 ans, hôpital. — Marie Dewaele, 46 ans, Laboureur.

Mariages. — Entre : Emile Castelain, 25 ans, tisserand, et Angèle Six, 18 ans, piqûrière. — Célestin Dendalle, 27 ans, maçon, et Maria Coucke, 32 ans, cabaretière.

Publications de mariages du 1er novembre. — Désiré Hottebar, 24 ans, et Flore Delmotte, 23 ans, tisserande. — J.-B. Agache, 40 ans, ourdisseur, et Maria Lecomte, 37 ans, bobineuse. — Jules Desmettre, 28 ans, tisserand, et Marie Decock, 26 ans, soigneuse. — Victor Vandevelde, 25 ans, et Elise Verhaeghe, 21 ans, tisserande. — Louis Coucke, 28 ans, serrurier, et Flore Lefebvre, 23 ans, couturière.

HOUBLONS

Paris, 4 novembre 1891.

Depuis de longues années on n'a vu un mois d'octobre avec des affaires aussi actives, que celui qui vient de s'écouler.

Il en est résulté une hausse progressive laquelle trouve ne s'être pas manifestée par des bonds rapides n'en a pas moins fini par se chiffrer et devenir très importante.

En comparant les cours cotés à la fin du mois de septembre avec ceux cotés à la fin du mois d'octobre, l'on peut constater que pour certaines provenances les prix ont doublé, tandis que pour les moins favorisés, la hausse atteint 10 0[0. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, ce sont les qualités ordinaires et moyennes qui ont le plus profité de ce mouvement en avant, tandis que les *qualités de choix et les grands crus de Saaz et de Spalt* ont haussé dans la proportion la plus faible.

A cette heure-ci, les lieux de production, aussi bien en Angleterre que sur le Continent, sont en grande partie vides. Il est certain que tout ce qui a été acheté n'est pas encore à la chaudière, mais un grand nombre de brasseurs et de commerçants sont loin d'être couverts de leurs besoins de l'année. Ils ne peuvent compter que sur le peu qui reste et comme les derniers détenteurs ne sont pas toujours des vendeurs très faciles, ils n'auront pas à compter sur de grandes facilités pour assurer et compléter leurs approvisionnements.

Le marché de Nuremberg a encore témoigné pendant la semaine écoulée d'une activité prodigieuse.

Il a été vendu 8500 balles contre 3800 balles pour la semaine correspondante le 1890.

Les vendeurs ont réussi à obtenir une nouvelle avance de 15 à 20 sur les cours de la semaine précédente.

Mais dès samedi les acheteurs ont opposé une résistance énergique à une nouvelle augmentation. Cette résistance indiquée par l'abstention presque complète des acheteurs aux marchés de samedi et lundi a provoqué un arrêt dans la hausse et une tendance plus calme.

Mais dès hier mardi, par suite des suites des arrivages très restreints et en présence des dispositions plus coulantes de la part des vendeurs, la tendance s'est raffermie et les affaires sont redevenues très actives.

Les qualités courantes valent de 25 fr. à 150 fr. et les qualités supérieures de 130 à 160 fr.

Les grands choix de Spalt et de Saaz, sont côtés de 190 à 200 fr.

Le marché de Londres qui n'avait pas monté avec la même rapidité et dans les mêmes proportions que celui de Nurenberg, n'a pas eu à réagir contre un mouvement précipité.

La somme du marché est très ferme. Les 3[4 de la récolte anglaise sont en mains fermes ; les houblons du Continent sont peu offerts et les prix malgré la résistance des acheteurs sont bien tenus.

A Alost, la situation est également très ferme, les premières qualités valent fr. 90 ; fr. 95, les qualités courantes fr. 80 : fr. 85.

En Bourgogne, il ne reste que fort peu de chose à vendre et les prix restent fermement 120 fr. 125 en culture.

PLUS DE CHAUVES !
Ni de CHEVEUX GRIS

CROISSANCES ETONNANTES de Cheveux
Arrêt immédiat des Chutes par la
POMMADE QUINIQUE LECHAUX
Pommade hygiénique, régénératrice
qui supprime les teintures, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Milliers de Certificats et Attestations. — Prospectus explicatif gratis.
Le pot franco par la poste, 4 fr.; 6 pots franco, 21 fr.
Mario LECHAUX, Phien-Chie, rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau ; Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berriez. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien. — De Bil, Th. rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

DÉPURATIF INCOMPARABLE
Le Grand Régénérateur du Sang

ROB LECHAUX
Sucs végétaux concentrés de
Cresson et de Salsepareille rouge
FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG
Donne la Santé, la Force, la Vie
Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur
A TOUTES LES EXPOSITIONS
Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG
Dépôt Général : MARIO LECHAUX, Pharmacien-Chimiste
Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX
Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !
Plus d'ASTHME, plus de SUFFOCATIONS
les Papiers, les Poudres, les Cigarettes, à base de narcotiques, calment momentanément vos souffrances épouvantables, mais vous tuent sûrement.
ASTHMATIQUES !
Le SEUL CURATIF de l'ASTHME,
Le SEUL REMÈDE INOFFENSIF qui GUÉRIT, c'est la
LIQUEUR DE L'ÉTOILE
du Chimiste Lastes, perfectionnée et préparée par
Mario LECHAUX, Phien-Chie, 164, r. Ste-Catherine, BORDEAUX
Une intéressante Notice, contenant tous les renseignements sur la médication et de nombreuses attestations de son efficacité, est envoyée gratis et franco à tous ceux qui la demandent.
Le Flacon : 5 fr ; franco contre mandat, 6 fr.

ASTHME GUERISON CERTAINE par Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE sur demande, M. BRUNEAU, Pharmacien de 1re Classe à *Lille*, envoie gratis et franco boite d'essai et certificats de guérisons.

CHAUVES !!
100.000 Fr.
A QUI PROUVERA LE CONTRAIRE. — L'EAU D'ANGE arrête la chute des cheveux en 2 jours et les fait repousser sur les têtes les plus chauves. — Exposition de Paris : MÉDAILLE D'OR. — Envoyer tous renseignements utiles, âge, etc. à D'ANGE, Chimiste, 15 r. d'Argenteuil, PARIS.

HOTEL DU COMMERCE
rue Nain, 20
OUVERTURE DES CONCERTS
de six heures à minuit.
Diners à prix fixe. — Restaurant à la carte. — Chambres garnies à louer avec ou sans pension — Pension depuis 75 francs. 3594

Réglisse Pectorale L. B. AU **GOUDRON**
Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.
La boite : **60 CENTIMES**, chez les Pharmaciens
Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.
Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

RHUM HURARD
de SAINT-PIERRE — MARTINIQUE

Décret d'intérêt public
ROYAT
(PUY-DE-DOME)
ÉTABLISSEMENT THERMAL
Saison du 15 Mai au 15 Octobre
CASINO — CONCERTS — SPECTACLES
Salons de jeux et de lecture, Musique dans le Parc, Bains à eau courante, Piscines, Hydrothérapie et Gymnase.
Inhalations — Aspirations — Pulvérisations.
DE PARIS A ROYAT EN 10 H. DE CHEMIN DE FER

Bourses Commerciales et Agricoles

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 4 Nov.	HUILES l'hectolitre Crdj.	Crp.	GR. l'hec.	TOUR. les 100 kilos.
Colza	— —	67 —	— —	— — à — —
Œillette b. g.	— —	— —	— —	16 — à — —
Lin de pays	— —	54 —	51 50	26 — à 25 —
Lin étranger	— —	49 50	— —	22 — à 23 —
Cameline	— —	— —	— —	16 — à — —
Chanvre	— —	— —	— —	10 — à 11 —

Huile épurée pour quinquet 73 — à — —

PARIS, 4 Nov. (*Dépêche spéciale*).

Huile de Colza	4	3	Huile de Lin	4	3
Courant	69 —	69 —	Courant	50 25	50 50
Déc.	70 —	69 50	Déc.	51 —	50 75
4 premiers	71 50	71 25	4 premiers	52 50	52 25
4 mars	72 —	71 75	4 mars	53 —	52 50

CEREALES & FARINES

PARIS, 4 Nov. — (*Dépêche spéciale*)

Farines : 12 marques.

	4	3		4	3
Courant	60 50	60 75	Janv-Fév.	61 —	61 50
Déc.	60 75	61 —	4 premiers	62 25	62 50

Marque Corbeil : 63 —. — Circulation : 0.0))

Blés.

Courant	27 —	27 25	Janv-Fév.	— —	28 —
Déc.	27 25	27 50	4 premiers	28 25	28 25

Seigles.

Courant	21 75	21 75	Janv-Fév.	— —	22 75
Déc.	22 —	22 —	4 premiers	22 75	23 50

SUCRES

LILLE	Cours d. jour		Cours précéd.	
Sucre N° 88 (88 degrés)	— —	— —	34 —	— —
» acquitté	— —	— —	87 —	— —
» blanc type N° 3.	— —	— —	35 50	— —
» pain 6 kil. N° 1.	110 50	— —	110 50	— —
Betteraves disponibles	— —	— —	39 25	— —
Mélasse	— —	— —	38 —	— —
3/6 fin disponible	— —	— —	— —	— —

PARIS, 4 Nov. — (*Dépêche spéciale*).

Sucre indigène

Roux 88° | 34 75 — — | 34 75 —

Sucres blancs

	4	3
Courant	36 25	36 25
Déc.	36 50	36 50
4 premiers	37 12	37 25
4 mars	37 62	37 75

Raffiné 107 — à 107 —

CAFES

HAVRE. — (à terme)

Janvier 1892	77 —	Juillet	72 50
Février	74 —	Août	72 50
Mars	73 —	Septembre	72 50
Avril	72 50	Octobre	— —
Mai	72 50	Novembre..1891	79 50
Juin	72 50	Décembre	77 —

ANVERS. — Santos.

Janvier 1892	— —	Juillet	— —
Février	— —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre 1891	— —
Mai	— —	Novembre	82 50
Juin	— —	Décembre	76 —

PETROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc.	15 3/8 à — ./.	15 1/4 à — ./.
——	— ./. à — ./.	— ./. à — ./.
——	— ./. à — ./.	— ./. à — ./.
3 premiers mois	— ./. à — ./.	— ./. à — ./.

ALCOOLS

PARIS, 4 Nov. — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux

	4	3
Courant	39 50	39 75
Déc	39 75	39 75
4 premiers	40 50	40 75
4 mars	42 —	42 25

COTONS

HAVRE

Janvier 1892	53 3/4	Juillet	56 ./.
Février	54 1/2	Août	56 3/8
Mars	54 3/4	Septembre	57 3/4
Avril	55 1/8	Octobre	— ./.
Mai	55 5/8	Novembre. .1891	53 5/8
Juin	56 —/	Décembre	53 7/8

LAINES

Anvers, 4 novembre

En disponible, il a été traité 49 balles de la Plata en suint et 00 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Juin, 0.00 0[0 juillet, 0.00 0[0; août, 0.00 0[0, septembre, 00.00

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Septembre, 4.60 0[0; octobre, 0.00 0[0; novembre, 4,55 0[0; décembre, 4.57 1[2 ; janvier 4.62 1[2 ; février, 4.65 .[. ; mars, 4.67 1[2 ; avril 4.70 .[. ; mai 4.70 .[. ; juin, 4.75 .[. ; juillet 4.75 .[. ; août, 4.75 .[. ; septembre 4,75 .[..

Ventes : 150.000 kil.

Contrat M

Sept. 0.00 0[0; octobre 0,00 .[. ; novemb. 4.55 .[. décembre 4,55 1[2.

Sans changement. Marché calme

BOURSE DE LILLE

Du 4 novembre 1891

Les cours sont assez fermes.

Bruay monte de 11,995 à 12,000, Bully-Grenay de 3,240 à 3,248,75, Carvin de 1,623,75 à 1,625.

En baisse, Drocourt de 3.350 à 3,325, Meurchin de 5,350 à 5,325, Ostricourt de 525 à 450.

Rien d'autre à signaler.

COUPONS DÉTACHÉS

2 novembre 1891. — Aniche 66,66. — Anzin 123. — Lens, coupon supplémentaire, 200.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 4 novembre

Emp. 3 1/2, s. I.	— —	Bruxel. lib. 1886.	97 50
— sér. II.	101 15	Non libéré 1886.	— —
— sér. III.	101 —	Ostende à pr.	— —
— 3.	98 66	— 1877 4.	— —
— 2 1/2.	88 25	— 1885 3.	96 40
Annuités 4 1/2.	118 25	Tournai 1874.	— —
— 4.	108 —	— 1886 3 1[2	— —
— 3.	97 25	Gand. 1838.	106 50
Cr com. à 1/12.	113 —	— 1880.	101 —
— 4.	110 50	— 1882.	100 75
— 3.	96 45	Liége 1853.	— —
— 3 pc 1861.	117 —	— 1860.	— —
— 3 pc 1868.	102 —	— 1868.	101 25
Anvers 1887 lib.	99 75	— 1874.	100 25
Non libéré 1887.	— —	— 1878.	— —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 novembre.

Les dispositions du marché ne se modifient pas ; elles restent plutôt défavorables, et la baisse continue des Portugais n'est pas faite pour modifier ces tendances.

Le 3 0[0 est en nouvelle baisse de 25 c., à 94.72.

Le 3 0[0 nouveau a reculé de 20 c., à 93.70.

Le 4 1[2 clôture à 104.32.

La tenue de nos établissements de crédit se ressent de la faiblesse de nos fonds publics.

Le Crédit foncier clôture à 1,197.50.

La Banque de Paris est à 722.50, sans changement.

Le Crédit lyonnais cote 771.25.

La Société générale 477.50.

La Banque d'escompte 402.50.

Le Crédit mobilier 233.75.

Le Suez est en baisse de 10 fr, à 2,695.

L'Italien est à 88.12.

Les autres fonds étrangers ont baissé dans des proportions beaucoup plus importantes.

Le Portugais n'est plus qu'à 32 1[8.

Le Russe consolidé reste à 92 1[16.

Le Turc à 17,15.

Au comptant les actions de la Librairie et Imprimerie Lecène et Ourdin sont demandées à 529.

Un à-compte sur le dividende de 15 fr, sera payé le 15 courant.

L'action de la Compagnie Française des voies ferrées économiques, a toujours un bon courant d'affaires aux environs de 520.

Sur le marché en banque, les obligations des chemins de fer de Porto-Rico sont demandées à 200 fr.

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — *Rue Nationale, 69 bis* || **ROUBAIX** — *6, rue de la Gare, 6*

ACHAT ET VENTE A FORFAIT
ET ORDRES DE BOURSES
TITRES CONTRE ESPÈCES

Charbonnages
Coupons et Titres remboursables payables à présentation — *Transferts, Conversions,* Renouvellement de feuilles de coupons
Vérifications de tirages.

Souscriptions sans frais à toutes émissions
avec facilités de paiement pour les souscriptions importantes.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 30

PILLEUR D'ÉPAVES

PREMIÈRE PARTIE

Yan Ab Vor

Si Kerzalé se faisait le boute-en-train d'une réjouissance illicite, il ne se contentait pas, *en retors qu'il était, à en subir la responsabilité.*

Il était fort naturel que la population des marins se réjouit aux dépens de la gendarmerie, mais il fallait que cette petite fête, dans le goût des pilleurs, n'entraînât ni poursuites, ni flétrissure à l'encontre de monsieur le maire.

Sur un signe, la Guernec'h prit par le bras le brigadier Jarnithim, tandis que l'équoreur s'emparait de Meyer, et, malgré leurs jurons d'ivrognes, ils emmenèrent les deux brasse-carré au-dehors, sur la route de Lescoff à Plogoff.

Là, comme les pauvres soldats ne pouvaient se tenir debout, le maire les adossa l'un à l'autre, si bien qu'avec le vague instinct qu'ont tous les alcooliques, Jarnithim et Meyer arcboutés n'osèrent, de peur de choir, s'abandonner mutuellement.

Alors la foule s'en donna à cœur-joie.

On vit revenir les hommes et les jeunes gens n'ayant pas pris la mer ce jour-là, chacun d'eux armé d'un ustensile de fer ou de cuivre, chaudron, poêlon, pelle ou pincette, tout ce que, dans leurs ménages, en un mot, ils avaient trouvé de plus propre, à produire sous le choc un son ou un cliquetis discordant.

A mesure qu'ils se présentaient, ils se rangeaient en cercle autour des deux gendarmes. Enchantés de la bonne farce qu'ils préparaient, ils avaient peine à contenir leur joie.

Quand l'orchestre improvisé se trouva en nombre, Kerzalé cligna de l'œil. Deux gars solides enlevèrent la table de la grande salle qu'ils placèrent sur le devant de la boutique. L'un d'eux monta dessus en qualité de chef d'orchestre.

On n'attendait plus que la permission.

— Maintenant, mes fistots, dit l'équoreur, je m'en lave les pattes. Montez-leur un joli charivari, à ces deux poivrots. Mais vous savez, rien que du bec ; faut pas de casse.

Et il revint s'encadrer dans la porte de sa boutique.

Jarnithim et Meyer, toujours dos à dos, roulaient des yeux ahuris. Leur mine burlesque acheva d'enlever la foule.

Celui qui s'était choisi pour rôle de guider l'orchestre imposa silence de la main, battit trois mesures préparatoires, et, à la quatrième, donna le signal du départ, en allongeant dans la table un formidable coup de pied qui fit sursauter Jarnithim et arracha à Meyer un juron énergique.

Au même instant, un charivari formidable, une assourdissante cacophonie éclata, projetant son vacarme bien loin alentour. De tous côtés, femmes, enfants, vieillards, prévenus de ce qui allait se passer, remplirent la rue et formèrent une haie compacte autour des musiciens.

Les deux gendarmes avaient beau écarquiller leurs yeux outre mesure, ils ne parvenaient point encore, à travers les fumées du vin, à comprendre la scène étrange dont ils étaient les involontaires héros.

Devant leur attitude étonnée, les cris se firent jour et le tintamarre redoubla, saluant leur réveil progressif à la raison ; étrange diane à laquelle se mêlaient maintenant les vociférations et les injures grossières de l'assistance. En même temps le cercle des musiciens enragés se resserrait peu à peu, et c'était littéralement dans les oreilles des patients qu'éclatait le tumulte.

Mais on se lassa vite de cette musique.

— Faut les faire danser ! cria quelqu'un.

Sitôt dit, sitôt fait. On jette les instruments apportés, on se rue sur les infortunés gendarmes, qu'on enlève en les séparant. Poussés, bousculés, passés de mains en mains, raillés de vociférations ironiques, ne pouvant opposer aucune résistance à cette formidable presse, Jarnithim et Meyer furent en un clin d'œil emportés dans un tourbillonnement inouï, invraisemblable.

— La Vache ! Le chant de la Vache ! cria une voix.

Et de tous côtés une clameur furieuse répondit :

— Le chant de la Vache ! Le chant de la Vache !

Alors on lâcha les patients qui, dégrisés, mais moulus, brisés, assourdis, hébétés, l'uniforme fortement froissé et sali, essayaient vainement de se maintenir sur leurs jambes titubantes.

On eut tôt fait de leur enlever leurs insignes.

Un des pêcheurs se coiffa du chapeau de Jarnithim, un autre endossa la tunique de Meyer. Quelqu'un mit la main sur le sabre, un autre s'orna du baudrier, et quand les deux malheureux soldats furent tombés, fous, sur la terre, la foule se prit à tourner autour d'eux, dans une ronde vertigineuse, chantant à tue-tête la « Marseillaise » des pilleurs d'épaves :

Feu ! feu ! vents et tonnerre
Qui vont ravager la terre
Et mêler en rugissant
L'eau-de-vie avec le sang !
Mieux vaut la mer que la terre,
Mieux vaut la mer !
Mieux vaut la barque solitaire
Qui sillonne le flot amer
Que la charrue au soc de fer !
Feu ! feu ! vents et tonnerre
Qui vont ravager la terre
Et mêler en rugissant
L'eau-de-vie avec le sang !
Voici que le brisant de Poulmoustreck écume ;
Vive le Raz et le brisant !
L'ange de mer au loin s'élève dans la brume,
Et le pilleur de mer dont la torche s'allume
Chante joyeux en se grisant !
Feu ! feu ! vents et tonnerre
Qui vont ravager la terre,
Et mêler en rugissant
L'eau-de-vie avec le sang !

Et le chant s'épuisa ainsi. Les pilleurs, grisés eux-mêmes par leur tapage, n'avaient fait aux gendarmes que les honneurs du « petit triomphe », ou, pour mieux dire, du « petit chant ». L'autre, celui des grandes occasions, ne résonne guère qu'à l'accompagnement de la tempête.

On sut bientôt dans tout Lescoff, où le tambour Budik, crieur public et concierge de la mairie, avait répandu l'émoi, ce qui se passait à la porte de la maison Kerzalé.

Attiré par l'écho de l'effervescence publique, qui ne tardèrent pas à arriver jusqu'au presbytère, l'abbé Fardel accourut. Il eut grand peine à se frayer un passage à travers la foule agglomérée, qui assiégeait littéralement les abords de la maison du maire.

Sa présence ralentit un instant l'ardeur des manifestants et mit un temps d'arrêt dans l'exécution burlesque des gendarmes.

Le vieux prêtre était indigné.

— Vous n'avez pas de honte ! s'écria-t-il. Tout le village est plein de vos hurlements de Peaux-Rouges. On dirait qu'une révolution a éclaté ou que vous êtes devenus aussi fous qu'Ar Zod. Que se passe-t-il donc, tas de braillards que vous êtes ?

Kerzalé sortit de sa boutique.

— Ah ! monsieur le recteur, dit-il gaiement, demandez-le à ces deux brasse-carré. Ils sont aussi ronds que des tonneaux.

L'ancien aumônier de la flotte eut un mouvement d'instinctive répugnance.

— Des gendarmes ivres ! prononça-t-il entre ses dents. Et un brigadier, qui plus est ! Ah ! vous m'en direz tant ! Eh ! mes enfants ! sans doute ! je m'explique bien un peu ça ! Mais vous auriez mieux fait de les laisser tranquilles, ces malheureux. Après ça, ne leur faites pas de mal, vous savez, quoique ce soient des gendarmes. Et puis, monsieur le maire vous y autorise. C'est son affaire.

Il s'en alla, murmurant à part soi :

— Dame ! du moment que ce sont des gendarmes !

Pour un Breton, — même un prêtre — c'était une raison péremptoire.

Mais, tout à coup, se retournant, il vit, à l'entrée de la boutique, Yan en personne, qui se rangeait pour le laisser passer.

— Tiens ! tu en es donc aussi, toi ?

— Pourquoi pas, monsieur le recteur ? Je me contente de faire le peuple.

(*A suivre*) Pierre MAËL.